



Grand Bassin Toulousain Le chauffage, un poids important dans le budget d'un ménage sur dix

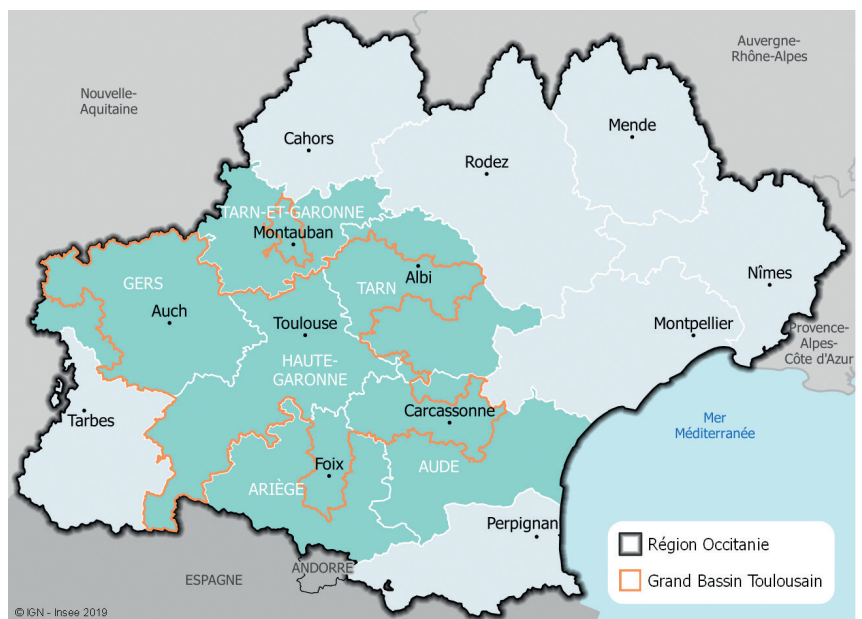
Dans le Grand Bassin Toulousain, 94 000 ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique en 2015, soit 11 % des ménages de ce territoire. Cela signifie qu'ils consacrent plus de 8 % de leurs revenus au chauffage de leur logement. Qualité de l'habitat, mode de chauffage, rigueur du climat : autant de facteurs qui bien souvent se cumulent pour alourdir une facture énergétique d'autant plus difficile à assumer par les ménages que leurs revenus sont faibles. Les ménages occupant un logement très grand, ancien ou chauffé au fioul sont les plus vulnérables. Ceux ayant de faibles revenus, les personnes seules et les personnes âgées sont également particulièrement exposés. La vulnérabilité énergétique est plus répandue lorsqu'on s'éloigne de l'agglomération toulousaine.

Laurent Frénois (Insee), avec la collaboration de Geneviève Bretagne (aua/T)

Chauffer correctement son logement à un coût raisonnable est une préoccupation forte pour les ménages, d'autant plus prégnante que les prix de l'énergie progressent. En 2015, 94 000 ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique dans le Grand Bassin Toulousain (*définitions*), qui s'étend sur six départements d'Occitanie et regroupe douze schémas de cohérence territoriale (SCoT) (*définitions et figure 1*). Cela signifie qu'ils consacrent plus de 8 % de leurs ressources au chauffage de leur logement ainsi qu'à la production d'eau chaude sanitaire.

1 Le Grand Bassin Toulousain s'étend sur six départements d'Occitanie

Périmètre du Grand Bassin Toulousain



© IGN - Insee 2019

Source : aua/T

aua/T

Un ménage sur dix vulnérable sur le plan énergétique

Au sein du Grand Bassin Toulousain, le chauffage est une source de dépense importante pour 11 % des ménages. Néanmoins, cette proportion est plus faible que dans l'ensemble de la région (13 %).

Ceci s'explique moins par des différences de facture énergétique que par des écarts de niveau de vie (*définitions*) : les revenus sont plus élevés et les ménages pauvres (*définitions*) moins présents que dans l'ensemble de la région (14,3 % contre 17,2 %), alors que la facture énergétique moyenne des ménages est équivalente à celle de l'ensemble des ménages occitans, de l'ordre de 1 200 euros par an. En effet, les parcs de logements du Grand Bassin Toulousain et de la région se ressemblent : une même proportion de maisons individuelles et une part importante de logements récents, mieux isolés (un quart du parc a moins de 20 ans). Dans le Grand Bassin Toulousain comme sur l'ensemble de la région, un logement sur quatre est considéré comme « économe » selon le diagnostic de performance énergétique (classe A, B ou C) (*encadrés 1 et 3*).

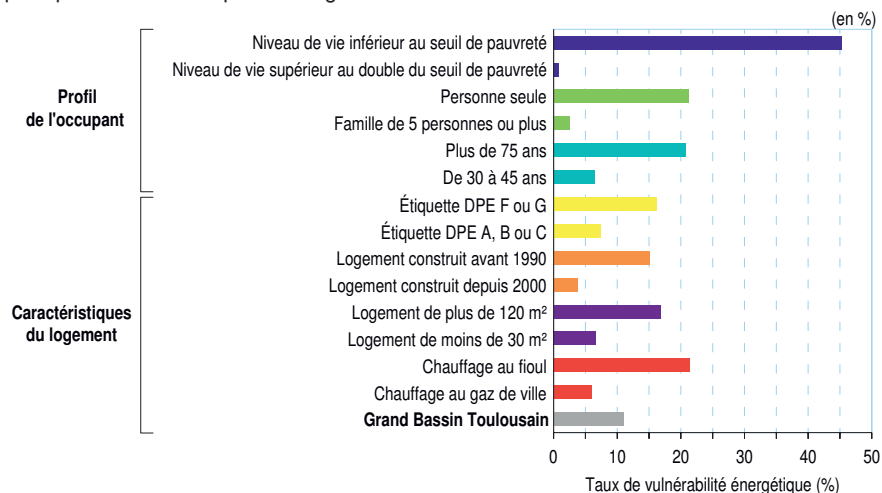
Davantage de ménages vulnérables dans les logements anciens ou chauffés au fioul

L'ancienneté des logements et le mode de chauffage ont un impact important sur la facture énergétique. Les ménages occupant un logement ancien, souvent moins bien isolé, sont ceux dont les dépenses de chauffage grèvent le plus le budget (*figure 2*). Des réglementations successives en matière de performance énergétique et thermique des bâtiments ont été mises en place suite au premier choc pétrolier de 1973. De plus en plus exigeantes, elles ont largement contribué à réduire la facture énergétique des ménages. Dans le Grand Bassin Toulousain, la facture de chauffage moyenne d'un ménage occupant une maison de 100 à 120 m² s'établit à 1 200 euros par an pour une construction achevée après 1990, alors qu'elle dépasse 1 500 euros annuels pour une construction plus ancienne.

Les ménages se chauffant au fioul sont particulièrement exposés. De plus, ce combustible équipe principalement des maisons anciennes, souvent peu performantes d'un point de vue énergétique. À l'inverse, ceux raccordés au gaz naturel sont peu concernés par la vulnérabilité. Bien que plus fréquemment employé dans des logements construits avant 1990, le coût modéré de ce mode de chauffage limite la facture énergétique. Le chauffage électrique est le plus répandu. Il équipe la majorité des logements récents qui bénéficient d'une meilleure isolation, ce qui limite la consommation de cette énergie dont le prix reste élevé. En conséquence, parmi les ménages qui se chauffent à l'électricité, la part de ceux en situation de vulnérabilité est proche de la moyenne du Grand Bassin Toulousain.

2 Certaines situations exposent davantage à la vulnérabilité

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique selon le profil de l'occupant et les principales caractéristiques des logements dans le Grand Bassin Toulousain



Lecture : 45 % des ménages vivant sous le seuil de pauvreté sont en situation de vulnérabilité énergétique, contre 1 % des ménages dont le niveau de vie est supérieur au double du seuil de pauvreté.

Sources : Insee, recensement de la population 2013, Fidéli 2015, Filosofi 2015 ; SDES, Phébus, Pégase

Le chauffage urbain, très localisé (seulement 1,5 % des logements), est le plus économique (*définitions*). Pourtant, 17 % des ménages ayant recours à cette énergie font face à des dépenses conséquentes de chauffage rapportées à leur budget. Ce mode de chauffage alimente en effet des quartiers où réside une proportion importante de ménages pauvres. À Toulouse, c'est notamment le cas de l'usine d'incinération des déchets et ordures ménagères du Mirail qui chauffe 13 000 logements, dont des quartiers défavorisés comme Le Mirail, Bagatelle,

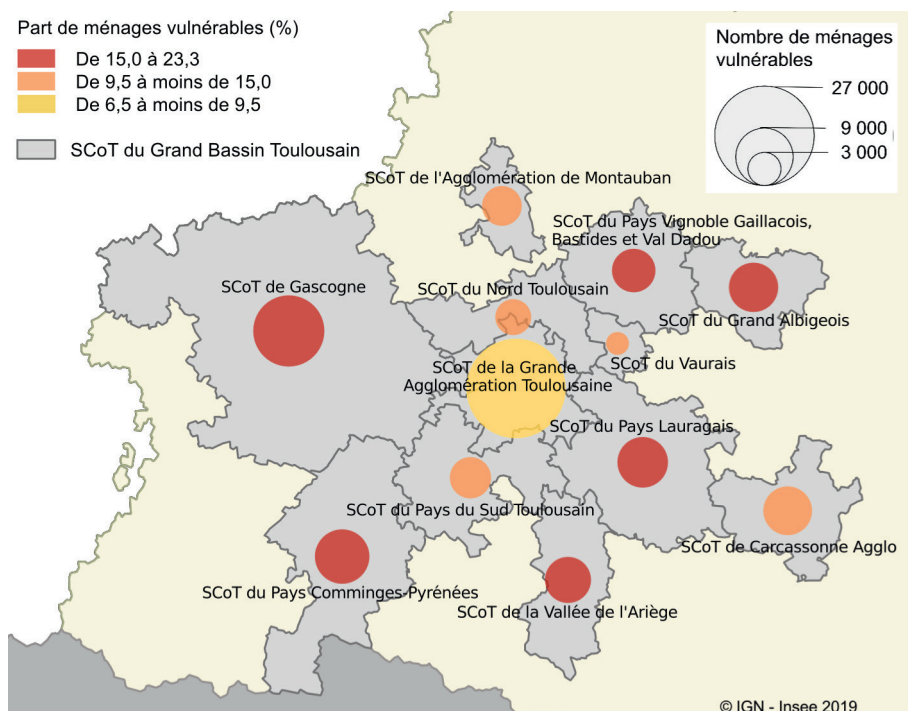
Papus et La Faourette. Dans le Grand Bassin Toulousain, un tiers des utilisateurs de cette source de chaleur vivent sous le seuil de pauvreté.

Les ménages pauvres et les personnes seules sont particulièrement exposés

Sans surprise, les dépenses de chauffage pèsent plus ou moins fortement dans le budget des ménages en fonction de leur profil. Près de la moitié des ménages pauvres du Grand Bassin Toulousain sont ainsi exposés

3 Davantage de vulnérabilité énergétique loin de l'agglomération toulousaine

Nombre et part de ménages vulnérables parmi l'ensemble des ménages des SCoT du Grand Bassin Toulousain



Sources : Insee, recensement de la population 2013, Fidéli 2015, Filosofi 2015 ; SDES, Phébus, Pégase

à la vulnérabilité énergétique (figure 2). Une légère augmentation des revenus permet toutefois de sortir assez vite de cette situation. Parmi les ménages dont le niveau de vie est légèrement supérieur (de 1,1 à 1,5 fois le seuil de pauvreté), seuls 12 % sont touchés, soit un niveau proche de celui de l'ensemble des ménages du Grand Bassin Toulousain.

Les personnes seules sont particulièrement concernées : deux sur dix acquittent une facture de chauffage qui pèse fortement dans leur budget. Lorsque, de surcroît, elles sont pauvres, 6 personnes seules sur 10 sont vulnérables.

Viennent ensuite les familles monoparentales qui, comme les personnes seules, n'ont qu'un seul revenu pour payer leurs factures (12 % de familles vulnérables).

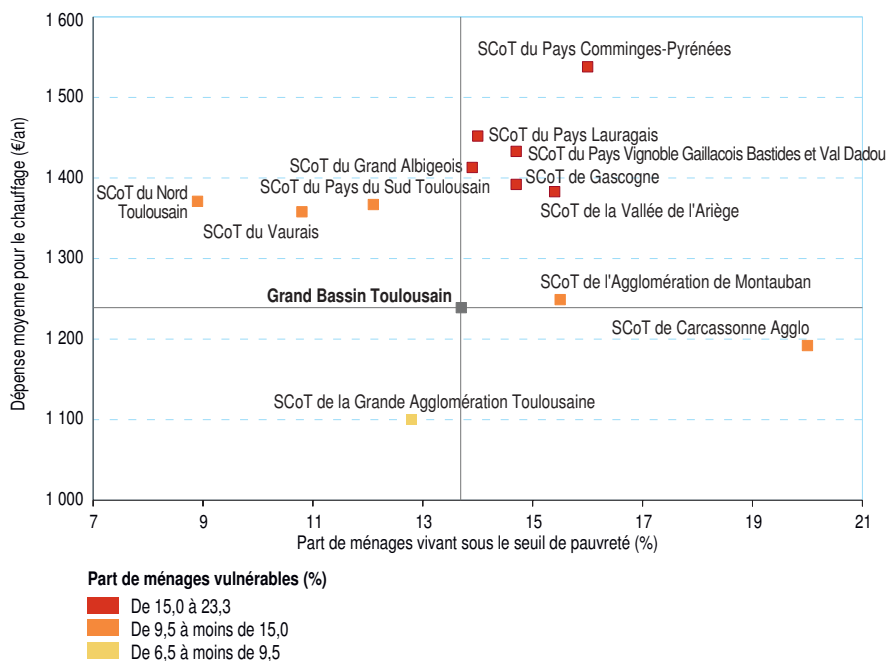
Les personnes âgées comptent également parmi les plus vulnérables. Après 75 ans, chauffer correctement son logement grève le budget de 21 % des ménages et de 31 % des personnes vivant seules. Ces dernières occupent plus souvent de grands logements, plutôt anciens, initialement prévus pour accueillir une famille (conjoint, enfants). Les dépenses énergétiques pèsent alors fortement sur des revenus par ailleurs diminués (pension de retraite ou de réversion, minimum vieillesse).

La vulnérabilité énergétique augmente en s'éloignant de l'agglomération toulousaine

La vulnérabilité énergétique est plus répandue lorsqu'on s'éloigne de l'agglomération toulousaine. Six SCoT sont particulièrement concernés. Ils sont pour l'essentiel organisés autour de petits et moyens pôles ou de villes moyennes : Pays Comminges-Pyrénées, Gascogne, Pays Vignoble Gaillacois Bastides et Val Dadou, Vallée de l'Ariège, Pays Lauragais et Grand Albigeois (figure 3). Ces

4 Le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine bénéficie d'un contexte favorable

Dépense annuelle moyenne de chauffage et taux de pauvreté par SCoT du Grand Bassin Toulousain



Sources : Insee, recensement de la population 2013, Fidéli 2015, Filosofi 2015 ; SDES, Phébus, Pégase

territoires cumulent un fort taux de pauvreté et une proportion importante de maisons et de logements anciens (figure 4). Le SCoT du Pays Comminges-Pyrénées se démarque, avec une dépense moyenne de chauffage particulièrement élevée, en raison du climat plus froid dans sa partie montagneuse.

Le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine est celui où les ménages sont les moins exposés à la vulnérabilité énergétique (6 % des ménages). La dépense énergétique moyenne est la plus faible du Grand Bassin Toulousain en raison d'une proportion plus importante d'appartements, de logements plus récents (27 % achevés depuis 2000) et du recours plus fréquent au gaz de ville. Mais ce SCoT

très peuplé concentre cependant plus du quart des ménages vulnérables du Grand Bassin Toulousain (27 000 foyers).

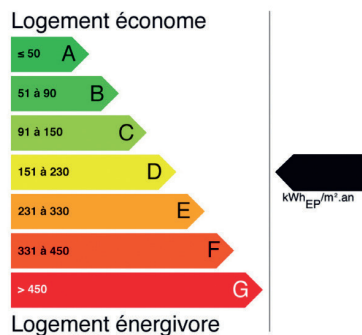
Les autres territoires occupent une position intermédiaire. Dans les SCoT de l'Agglomération de Montauban et de Carcassonne Agglo, le fort taux de pauvreté augmente la fragilité des ménages face aux dépenses de chauffage. Dans les trois SCoT en bordure de la Grande Agglomération Toulousaine (Pays du Sud Toulousain, Vaurais et Nord Toulousain), le parc de logements, composé à 80 % de maisons individuelles, est économe. Toutefois, des revenus relativement élevés permettent aux ménages de faire plus facilement face à ces dépenses importantes. ■

Encadré 1

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) des logements

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) permet d'estimer la consommation d'énergie d'un logement. Elle dépend principalement du type de logement (maison ou appartement), du climat (et donc de l'apport de chaleur nécessaire au maintien d'une certaine température intérieure), de l'année d'achèvement du logement et du combustible principal utilisé pour le chauffage. Cette consommation théorique est dite « conventionnelle » car elle ne tient pas compte des choix ou contraintes des occupants.

Le DPE classe le logement sur une échelle d'évaluation de sept classes, de la classe A à la classe G. La classe A regroupe les logements les plus économes en énergie qui sont très souvent des logements neufs disposant du label BBC (bâtiments basse consommation). La classe G correspond aux logements les plus consommateurs d'énergie, qui sont en grande majorité très anciens et/ou particulièrement mal isolés.



Encadré 2

La démarche « Adaptation climatique, Transition énergétique » (AC/TE)



La loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015 présente un volet de lutte contre la précarité énergétique qui consiste à aider les ménages les plus modestes dont les ressources

sont insuffisantes pour satisfaire leurs besoins en chauffage. Cet enjeu est réaffirmé dans le cadre du plan national de rénovation énergétique des bâtiments mis en place en avril 2018. En Occitanie, l'aua/T s'est engagée dans la démarche « Adaptation climatique, Transition énergétique » (AC/TE), qui a pour objectif de fédérer ses partenaires, dont le Grand Bassin Toulousain, autour des enjeux majeurs de la transition énergétique et climatique.

Encadré 3

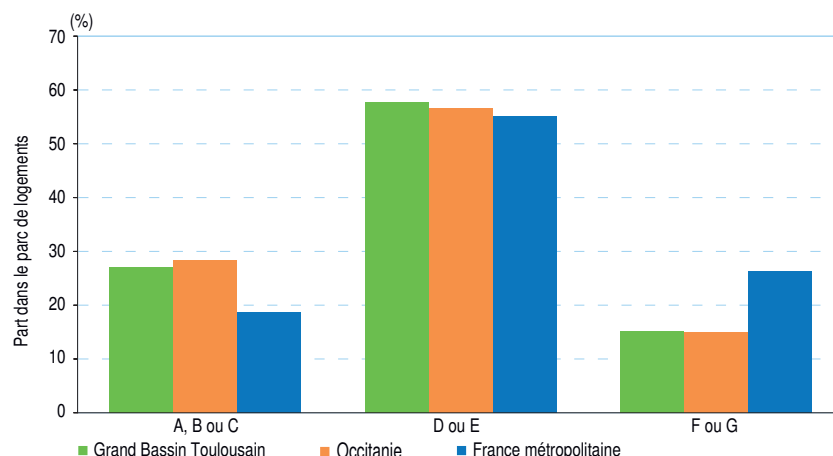
En Occitanie, les ménages sont moins vulnérables sur le plan énergétique qu'en France métropolitaine

Avec 13 % de ménages vulnérables sur le plan énergétique, l'Occitanie est moins exposée que l'ensemble des régions métropolitaines (15 %). Cette situation s'explique par des dépenses de chauffage moindres dans la région, et non par le niveau de vie des ménages, inférieur à la moyenne nationale. La facture énergétique en Occitanie est la troisième plus basse de métropole, après la Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2015, les ménages occitans dépensent en moyenne 1 218 euros par an pour se chauffer, soit 200 euros de moins que dans l'ensemble des régions.

Dans la région, la performance énergétique des logements est globalement meilleure : 15 % des logements sont économes (classe F ou G), contre 26 % sur l'ensemble du territoire métropolitain ; 28 % sont très économes (classe A, B ou C) contre 19 % au plan national (figure 5). D'une part, l'habitat y est plus récent, en lien avec le dynamisme démographique de la région : un logement sur quatre a été construit après 2000, contre un sur cinq en métropole. D'autre part, l'Occitanie bénéficie de températures plus douces, grâce à l'influence des climats méditerranéen et océanique.

5 Moins de logements économes en Occitanie qu'en France métropolitaine

Répartition des résidences principales selon les classes de performance énergétique



Sources : Insee, recensement de la population 2013, Fidéli 2015 ; SDES, Phébus, Pégase

Champ et définitions

Le **Grand Bassin Toulousain** est constitué de 12 SCoT : Gascogne, Comminges-Pyrénées, Vallée de l'Ariège, Carcassonne Agglo, Vaurais, Grand Albigeois, Pays Vignoble Gaillacois Bastides et Val Dadou, Pays du Sud Toulousain, Pays Lauragais, Nord Toulousain, Agglomération de Montauban et Grande Agglomération Toulousaine. Il s'étend sur six départements d'Occitanie et représente 34 % des ménages de la région.

Le **Schéma de cohérence territoriale (SCoT)** est un document d'urbanisme et de planification qui vise à assurer la cohérence des politiques publiques à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes.

Un ménage est considéré en situation de **vulnérabilité énergétique** si son **taux d'effort énergétique**, qui rapporte les dépenses de chauffage au revenu disponible du ménage, est supérieur à 8,18 % en 2015. Par convention, ce seuil est défini comme le double de la médiane de l'ensemble des taux d'effort énergétiques des ménages métropolitains.

Le **niveau de vie** est calculé en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation (uc). Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Afin de tenir compte des économies d'échelle que permet la vie en commun, on attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Un **ménage** est considéré comme **pauvre** lorsque son niveau de vie par unité de consommation est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil correspond à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 015 euros par mois en France métropolitaine en 2015.

Chauffage urbain : chaleur alimentant les grands bâtiments d'une ville, fonctionnant sur un système de canalisations qui répartit la chaleur issue d'une chaufferie fonctionnant à partir de valorisation énergétique des déchets, gaz naturel, charbon ou fioul.

Sources et méthodologie

L'étude s'appuie sur différentes sources. L'enquête **Phébus** (Performance de l'habitat, équipements, besoins et usages de l'énergie) du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire, réalisée en 2014-2015, permet de modéliser les classes DPE d'un logement. La base **Pégase** (Pétrole, électricité, gaz et autres statistiques de l'énergie) est utilisée pour connaître le prix des combustibles. Les informations sur les ménages sont issues du **fichier démographique sur les logements et les individus 2015 (Fidéli)** et du **fichier localisé social et fiscal 2015 (Filosofi)**. Le mode de chauffage des logements est issu du **recensement de la population 2013**.

La dépense des ménages pour le chauffage et l'eau chaude est « conventionnelle » : elle ne dépend que des caractéristiques du logement et non du comportement, de la taille ou des caractéristiques du ménage occupant. De même, ne sont pas pris en compte les travaux de rénovation ou d'isolation qui ont pu être réalisés afin d'améliorer la performance énergétique des logements.

Les dépenses énergétiques liées aux déplacements des ménages ne sont pas prises en compte dans cette étude.

Insee Occitanie

36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Regard sur la vulnérabilité énergétique liée au logement à l'échelle de l'interSCoT du Grand Bassin Toulousain, Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (aua/T), décembre 2018
- « Se chauffer : source importante de dépenses pour près de 100 000 ménages languedociens », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* n° 17, septembre 2015
- « Vulnérabilité énergétique. Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget », *Insee Première* n° 1530, janvier 2015

